

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03277 Numéro SIREN : 432 623 338 Nom ou dénomination : O'CIRCUS
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2021 sous le numéro de dépôt 19092

O'CIRCUS
Société par actions simplifiée au capital de 7 486 400 euros
Siège social : 39, Route de Noisy - 93250 VILLEMOMBLE
432 623 338 RCS BOBIGNY

Comptes annuels

Et Annexes

De l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

Instructions pour signature :

Céline QUATTRUCCI / Signature de la page unique précédée de la mention manuscrite « Certifié conforme »



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	32 498	28 321	4 177	2 750
Fonds commercial (1)	175 316		175 316	175 316
Autres immobilisations incorporelles	1	1		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	2 087 005	1 686 791	400 215	504 565
Installations techniques, matériel et outillage industriels	577 432	458 377	119 054	133 856
Autres immobilisations corporelles	4 489 222	3 073 275	1 415 947	1 521 092
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	389 103		389 103	20 284
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 253 700		3 253 700	3 252 450
Créances rattachées aux participations	13 614 251		13 614 251	15 289 644
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	57 811		57 811	56 353
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 676 340	5 246 765	19 429 575	20 956 311
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	12 070		12 070	10 900
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	827 741		827 741	909 436
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	4 892	133	4 759	235 609
Autres créances	6 279 247		6 279 247	3 511 837
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	2 031		2 031	2 031
Disponibilités	139 580		139 580	212 964
Charges constatées d'avance (3)	2 884		2 884	3 984
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 268 445	133	7 268 312	4 886 761
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 944 785	5 246 898	26 697 887	25 843 073
(1) Dont droit au bail			22 867	22 867
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			6 015 958	3 232 458

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 486 400	7 486 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 110 526	4 110 526
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	623 547	580 102
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	9 853 787	9 028 334
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 157 881	868 898
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 232 141	22 074 260
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	11 300	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 300	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	849 392	904 292
Emprunts et dettes financières diverses (3)	156 635	137 942
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 538 079	1 823 509
Dettes fiscales et sociales	347 299	576 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	325 448	75 648
Autres dettes	237 592	251 317
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 454 446	3 768 812
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 697 887	25 843 073
(1) Dont à plus d'un an (a)	535 266	632 985
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 919 180	3 135 828
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	591 789	545 127
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	19 914 913		19 914 913	17 918 300
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	85 500		85 500	-1 183
Chiffre d'affaires net	20 000 413		20 000 413	17 917 116
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 475	2 144
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			26 616	12 686
Autres produits			4 280	3 074
Total produits d'exploitation (I)			20 035 784	17 935 021
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			14 104 171	12 968 482
Variations de stock			81 694	-609 461
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 941	26 121
Variations de stock			-1 170	3 852
Autres achats et charges externes (a)			1 810 083	1 545 773
Impôts, taxes et versements assimilés			186 025	177 938
Salaires et traitements			1 569 497	1 688 812
Charges sociales			567 319	619 149
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			371 211	374 488
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			133	1 216
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			11 300	
Autres charges			10 720	27 465
Total charges d'exploitation (II)			18 712 922	16 823 834
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			1 322 862	1 111 186
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			222 500	231 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			317	334
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				485 500
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			222 817	716 834
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			32 177	107 410
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			32 177	107 410
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			190 640	609 424
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			1 513 502	1 720 611

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		34 829
Sur opérations en capital	26 000	13 201
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	26 000	48 030
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 710	33 023
Sur opérations en capital	100	498 551
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 810	531 574
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	24 190	-483 544
Participation des salariés aux résultats (IX)	26 298	20 598
Impôts sur les bénéfices (X)	353 513	347 570
Total des produits (I+III+V+VII)	20 284 601	18 699 885
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 126 720	17 830 987
BENEFICE OU PERTE	1 157 881	868 898
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier	43 676	17 597
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		29 629
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	1 710	4 226
(3) Dont produits concernant les entités liées	222 500	231 000
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 700	3 000

ETATS FINANCIERS

2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS O'CIRCUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 26 697 887 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 157 881 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	175 316			175 316
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 579	1 920		32 499
Immobilisations incorporelles	205 895	1 920		207 815
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	2 087 005			2 087 005
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	560 741	16 691		577 432
– Installations générales, agencements aménagements divers	4 061 612	103 089		4 164 701
– Matériel de transport	1 102			1 102
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	296 778	26 640		323 418
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	20 284	376 796	7 977	389 103
Immobilisations corporelles	7 027 523	523 216	7 977	7 542 762
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	18 542 094	13 615 601	15 289 744	16 867 951
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	56 353	1 458		57 811
Immobilisations financières	18 598 448	13 617 059	15 289 744	16 925 763
ACTIF IMMOBILISE	25 831 866	14 142 195	15 297 721	24 676 340

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 920	523 216	13 617 059	14 142 195
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 920	523 216	13 617 059	14 142 195
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste		7 977	15 289 644	15 297 621
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			100	100
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 977	15 289 744	15 297 721

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	152 449
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152 449

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
– Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI SCI DRACONIS	1	-2	70,00			5			-1	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS L'AVTOU	500	1 846	25,00	10	10	3 033		1 511	183	
SAS FRAIS PIERREFITTE	10	-17	40,00	4	4				-1	
SAS QUATTRUCCI HOLDING	6	-187	22,50	1	1				-187	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
– Autres participations françaises										
– Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 829	493		28 322
Immobilisations incorporelles	27 829	493		28 322
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	1 582 440	104 350		1 686 791
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	426 884	31 493		458 377
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 681 049	181 101		2 862 151
– Matériel de transport	1 102			1 102
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	156 249	53 773		210 022
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 847 726	370 717		5 218 443
ACTIF IMMOBILISE	4 875 554	371 211		5 246 765

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 959 086 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	13 614 251		13 614 251
Prêts			
Autres	57 811		57 811
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 892	4 892	
Autres	6 279 247	263 289	6 015 958
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 884	2 884	
Total	19 959 086	271 066	19 688 020
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3 644
Total	3 644

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 133 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Créances clients	
TOTAL	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 486 400,00 euros décomposé en 46 790 titres d'une valeur nominale de 160,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		11 300			11 300
Total		11 300			11 300
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		11 300			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 454 446 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	591 789	591 789		
– à plus de 1 an à l'origine	257 603	112 940	144 664	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	156 616		156 616	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 538 079	1 538 079		
Dettes fiscales et sociales	347 299	347 299		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	325 448	325 448		
Autres dettes (**)	237 611	3 625	233 987	
Produits constatés d'avance				
Total	3 454 446	2 919 180	535 266	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	101 562			
(**) Dont envers les associés	20			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	266 507
INTERETS COURUS A PAYER	3 884
INTERETS COURUS SUR EMPUNT	189
CONGES A PAYER	117 773
AUTRES CHARG INTERESST AUX SALARIES	26 298
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	44 247
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	2 137
FORMATION CONTINUE A PAYER	2 593
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	259
ORGANIC TASCOM A PAYER	51 075
CFE CVAE A PAYER	1 239
Total	516 201

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 884		
Total	2 884		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 910 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 50 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	47	
Ouvriers		
Total	50	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Emile Zola : Caution BP	2 400 000
Avals et cautions	2 400 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	218 312
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	2 618 312
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			268 429		268 429
Cumul exercices antérieurs			1 462		1 462
Dotations de l'exercice			12 344		12 344
Amortissements			13 806		13 806
Cumul exercices antérieurs			17 425		17 425
Exercice			43 676		43 676
Redevances payées			61 101		61 101
A un an au plus			55 013		55 013
A plus d'un an et cinq ans au plus			161 795		161 795
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			216 808		216 808
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 504		1 504
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 504		1 504
Montant pris en charge dans l'exercice			43 676		43 676

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 128 211 euros

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

AA - Autres éléments significatifs

O'CIRCUS
Société par actions simplifiée au capital de 7 486 400 euros
Siège social : 39, route de Noisy - 93250 Villemomble
432 623 338 RCS Bobigny

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 MAI 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 157 880,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 157 880,85 euros
A la réserve légale	57 894,04 euros

Solde	1 099 986,81 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	9 853 787,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	10 953 773,43 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 10 953 773,43 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 mai 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Céline QUATTRUCCI

Instructions pour signature : Céline QUATTRUCCI / Mention manuscrite Certifié conforme et signature »

O'CIRCUS
Société par actions simplifiée au capital de 7 486 400 euros
Siège social : 39, route de Noisy - 93250 Villemomble
432 623 338 RCS Bobigny

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 MAI 2021

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020, l'activité de la Société se caractérise par :

- Une augmentation substantielle du chiffre d'affaires, soit plus 11,63 %,
- Une augmentation corrélative du résultat d'exploitation, plus 19,05 % et du résultat net comptable, plus 33,26 %.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture du dernier exercice, il est à noter :

La crise sanitaire liée au COVID 19, qui s'est poursuivie de façon plus ou moins intensive durant ces derniers mois, a générée globalement des effets néfastes dans nos sociétés. Elle a également engendré une surconsommation alimentaire, qui perdure à ce jour et permet à notre entreprise de ne pas souffrir de la crise économique que cette pandémie a engendrée.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Ca

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de réaliser un chiffre d'affaires au moins identique à celui de l'exercice précédant et d'améliorer, si possible, les résultats d'exploitation et net comptable.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Prise de participation :

La Société a acquis 270 actions de 5 euros chacune de valeur nominale de la société QUATTRUCCI HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros, dont le siège social est 54/58, allée du Plateau – 93250 Villemomble, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 882 137 623 RCS Bobigny (souscription au capital lors de la constitution de la société).

Cession de participation :

La Société a cédé 10 parts sociales de la SCI EMILE ZOLA, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 54/58, allée du Plateau – 93250 Villemomble, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 492 028 485 Bobigny, à la société TERRA NOBILIS, SAS au capital de 189 520 euros, dont le siège social est 54/58, allée du Plateau – 93250 Villemomble, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 432 623 338 RCS Bobigny. Elle a également cédé l'usufruit de 40 parts sociales de la SCI EMILE ZOLA à la société TERRA NOBILIS.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2020 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												

CQ

Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)		1°148°451	639°847	2°852	5°890	1°797°040		4°611,82					4°611,82
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)		8,09%	4,50%	0,02	0,041%	12,669%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)								0,023%					0,023%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 20 000 412,99 euros contre 17 917 116,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 11,63%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 35 371,45 euros contre 17 904,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 97,56%.

62

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 14 186 635,85 euros contre 12 388 993,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,51%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 810 082,70 euros contre 1 545 773,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,10%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 186 024,54 euros contre 177 937,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,55%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 569 496,53 euros contre 1 688 812,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -7,07%.

Le montant des charges sociales s'élève à 567 319,06 euros contre 619 149,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,37%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 382 643,43 euros contre 375 703,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,85%.

Le montant des autres charges s'élève à 10 720,32 euros contre 27 467,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -60,97%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 18 712 922,43 euros contre 16 823 834,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,23%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 322 862,01 euros contre 1 111 186,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 19,05%.

Compte tenu d'un résultat financier de 190 639,84 euros (609 424,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 513 501,85 euros contre 1 720 610,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,04%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 24 190,00 euros contre -483 544,00 euros pour l'exercice précédent.

- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 26 298,00 euros contre 20 598,00 euros pour l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les sociétés de 353 513,00 euros contre 347 570,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 157 880,85 euros contre un bénéfice de 868 898,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 33,26%.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 26 697 886,93 euros contre 25 843 072,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,31%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 157 880,85 euros.

CQ

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 157 880,85 euros
A la réserve légale	57 894,04 euros

Solde	1 099 986,81 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	9 853 787,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	10 953 773,43 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 10 953 773,43 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 23 232 141 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération de la Présidente

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération de la Présidente.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Cq

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Villemomble
Le 10 mai 2021

Céline QUATTRUCCI
Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

O'CIRCUS

Société par actions simplifiée au capital de 7.486.400 euros

Siège social : 39, route de Noisy
93250 VILLEMOMBLE

R.C.S. BOBIGNY B 432 623 338

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

O'CIRCUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **O'CIRCUS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 mai 2021.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social